Préambule :

Ce document fait partie intégrante de l’offre du candidat.

Celui-ci doit indiquer, selon les items figurant au règlement de consultation, les dispositions qu'il compte adopter en complément des conditions figurant au cahier des charges.

Les différents éléments demandés sont à renseigner obligatoirement sur le présent document (pas de renvoi à un document propre au candidat)

Toute déclaration devra être justifiée pour être appréciée et prise en compte.

Si le candidat le souhaite, des documents complémentaires peuvent être joints et listés à la fin du présent document.

Le **présent mémoire technique sera une pièce contractuelle du marché.**

A ce titre, les informations et dispositions renseignées **qui ne remettent pas en cause directement ou indirectement le cahier des charges** engagent contractuellement le prestataire quant au respect des moyens mis en œuvre pour l’exécution de ses prestations.

En cas de groupement d’opérateurs économiques, il est exigé de rédiger un mémoire technique unique. Dans le cas contraire seul le mémoire du mandataire du groupement sera pris en compte.

**Raison sociale de l’entreprise candidate :**

**Rédacteur du mémoire technique (nom et fonction dans l’entreprise) :**

# Les moyens humains et matériels qui seront affectés au chantier

## Moyens humains, organisation et organigramme fonctionnel mis en place pour l’opération

*Indiquer la fonction, le nom des encadrants, l’effectif moyen et maximum, la qualification, l’ancienneté, l’expérience similaire, entités d’appartenance…, organigramme simplifié*

**Administratif et bureau d’étude :**

**Opérationnel et chantier :**

## Fréquence et temps de présence du responsable de l’opération et du personnel de l’équipe encadrante (conducteur d’opération, chef de chantier …) :

## Cotraitances et sous-traitances envisagés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Prestations avec quantités en % | Raisons sociales, qualifications | Moyens humains |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

## Moyens en matériel qui seront utilisés sur le chantier

* *Matériels déployés les plus adaptés au chantier en propre ou par les cotraitance et groupement.*

# Méthodologie d’exécution, appréhension des risques, gestion des nuisances et déchets de chantier :

## Méthodologie d’exécution et dispositions pour assurer la qualité générale des prestations réalisées

En propre et par les cotraitants ou sous-traitants éventuels, procédures d’autocontrôle, sélection et contrôle des sous-traitants, procédure de réception des supports, système de gestion de la qualité, gestion des études, délais de fabrication et d’approvisionnement, ….

## Prise en charge et gestion du B.I.M. (interne ou externalisée)

Conformité au protocole BIM

## Risques identifiés, contraintes d’exécution et solutions proposées par l’entreprise :

|  |  |
| --- | --- |
| **Contraintes de site et d’exécution comme étant susceptibles d’affecter l’exécution des travaux** | **Solutions apportées Dispositions envisagées par l’entreprise pour traiter la contrainte** |
| Réception des supports |  |
| Gestion des accès au site et au chantier, livraison |  |
| Installations de chantier – moyens de levage |  |
| Réduction des nuisances chantier (bruits, poussières, …) |  |
| Prestations patrimoniales |  |
| Gestion de levées de réserve - Réception des locaux |  |
| Gestion de la garantie de parfait achèvement |  |
| Gestion de la garantie décennale |  |

## Respect du planning, capacités de mise en place des actions correctives (outils, moyens humains et matériels) mis place par l’entreprise :

## En cas de retard sur les délais (propre ou général)

## En cas de malfaçons.

## Pour la levée des réserves après réception

## Pendant l’année de parfait achèvement

## Dispositions arrêtées par l’entreprise pour diminuer les nuisances :

|  |  |
| --- | --- |
| **évaluation des nuisances** | **traitement des nuisances** |
| Les flux entrant sur le chantier : perturbation éventuelle du trafic liée à l’arrivée d’engins et matériels, livraison des matériaux de construction… |  |
| Le chantier lui-même : activités bruyantes, poussières, déchets, eau…. |  |
| Les flux sortant : évacuation des déchets. |  |

## Dispositions arrêtées par l’entreprise en matière de gestion des déchets de chantiers :

* *Gestion des déchets : Recyclage, tri-sélectifs, traçabilités, …*

# Conformité de l’offre – Qualité des prestations

## Tableau des marques et type des matériels

Préciser la qualité des principales fournitures, matériaux et équipements au regard des fiches techniques (conformité du matériel prescrit au CCTP).

Les matériaux proposés par le candidat doivent être conformes au cahier des charges.

Ne seront considérés comme contractuels que ceux ayant fait l’objet d’une mise au point à la notification du marché.

Les matériaux et matériels doivent faire l’objet d’une validation expresse de la maîtrise d’œuvre et du maître l’ouvrage avant toute mise en œuvre par l’entreprise.

## En suivant la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, en complément du tableau des marques et type complété, confirmez la conformité des prestations, identifiez techniquement les écarts et les prestations plus qualitatives chiffrées dans l’offre.

# Hygiène et sécurité

## Mesures d’hygiène et confinements qui seront mis en œuvre par le candidat : Décrire comment les dispositions seront maintenues tout au long du chantier.

Sensibilisation, formations du personnel, mise en place des dispositions et moyens pour assurer la sécurité du chantier, des installations de chantier et du site, tenus vestimentaires, EPI, conformités matériels, confinement des zones chantiers, …

## Mesures de sécurité qui seront mis en œuvre par le candidat : Décrire comment les dispositions seront maintenues tout au long du chantier.

Sensibilisation, formations du personnel, mise en place des dispositions et moyens pour assurer la sécurité du chantier (vis-à-vis des salariés et des tiers), tenus vestimentaires, EPI, équipements de sécurité collectives, conformités matériels, confinement des zones chantiers, …